

Communiqué de presse

Collectifs des USAGERS des cliniques MUTUALISTES de GRENOBLE

Le 06/03/2020 Annonce Repreneurs et Non-sélection du projet de coopérative par Aesio Adréa Mutuelle

RAPPEL DES (ME)FAITS

Printemps 2019, ADREA ECARTE LES ADMINISTRATEURS du Groupement Hospitalier Mutualiste HOSTILES au projet de VENTE/CESSION de l'activité et des murs. Eté 2019, diffusion d'une PETITION, cumulant aujourd'hui près de 15 000 signatures, par le lanceur d'alerte Jérôme Alexandre, ex-administrateur. Septembre, le nouveau conseil d'administration du GHM acquis à Adréa et sous la coupe de son président M. Brothier valide le projet de vente/cession. Deuxième alerte lancée par les syndicats CGT, UNSA et FO. Décembre 2019, l'Union de Quartier St Bruno la saisit et organise la MOBILISATION GENERALE. Naissance du projet de SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF pour reprendre notre hôpital. En quelques semaines, plus de la moitié des salariés lui manifeste leur intérêt.

NOTRE HOPITAL, NOTRE SANTE NE SONT PAS DES MARCHANDISES !

Cette vente, SANS CONDITION, ou dans des conditions inavouables pour une mutuelle, nous interroge sur le devenir de l'accès aux soins sur Grenoble. Nous n'avons aucune garantie que la clinique reste d'intérêt collectif et qu'elle ne soit pas vendue AU PRIVÉ LUCRATIF. Aujourd'hui, le GROUPEMENT HOSPITALIER MUTUALISTE (GHM) a un statut d'ETABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF (ESPIC) à but non lucratif, doté de missions de service public. Cela assure un accès universel et gratuit aux soins. Le GHM est le deuxième acteur du territoire, juste après le CHU de Grenoble, dans un secteur sanitaire déjà en extrême tension.

Les conséquences d'un passage au privé lucratif impacteraient directement les usager-e-s :

- Les DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES seront à la charge du patient,
- MISE EN DANGER des services non rentables comme la MATERNITÉ, les URGENCES, la CANCEROLOGIE...
- REDUCTION DES EFFECTIFS SOIGNANTS entraînant une baisse de la qualité de la prise en charge

Nous, usager-e-s, salarié-e-s, corps médical, syndicats..., nous battons pour le maintien au GHM d'une offre de soins de qualité et de son accès universel et gratuit.

Nos revendications sont :

- MAINTIEN DU STATUT D'ESPIC
- REMBOURSEMENT DES DETTES DU GHM avec les bénéficiaires de la SCIMI qui possède les murs. Halte à tout montage permettant le détournement lucratif du budget de l'hôpital !
- Inclusion des USAGER-E-S, SALARIE-E-S dans les DECISIONS

LES REPRENEURS

Mars 2020. Les 3 repreneurs seraient à ce stade (la procédure est toujours aussi opaque) :

- VIVALTO SANTE -> Difficile de faire plus rapace côté privé lucratif. C'est le même type d'acteur que C2S le propriétaire de la Clinique Belledonne... SORTEZ LA CB !
Le partenariat public/privé annoncé est une pirouette de communication d'Adréa. Le CHU devra travailler avec le repreneur quel qu'il soit, sûrement dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire. Tous les candidats ont reçu le même courrier du CHU...
Vivalto Santé rachète des établissements de santé à tour de bras. C'est un groupe privé lucratif, créé en 2009 qui représente 600 M€ de CA. Il est désormais le 3EME GROUPE D'HOSPITALISATION PRIVEE EN FRANCE. Ses objectifs sont purement mercantiles. Sa branche santé est détenue par des INVESTISSEURS FINANCIERS internationaux comme CDC International Capital ou Mubadala Development, des banques ou assurances, ainsi que des praticiens du groupe. Depuis 2008, Vivalto a créé Vivaliance, une association loi 1091 qui leur sert de branche "non-lucrative" pour récupérer le marché des ESPIC.
- DOCTE GESTIO -> Un peu de vernis Economie Sociale et Solidaire et hop le tour est joué ! Découvrez sur le net ses procès, ses plans de licenciement, son BERNARD TAPIE... (1)
Docte Gestio est un groupe privé, créé en 2000 dans le secteur de l'immobilier et de la gestion locative. Il rachète des structures en difficulté à la barre des tribunaux, grâce à la promesse de conserver l'ensemble des emplois, puis supprime massivement du personnel ou obtient rapidement par ses pratiques de gestion du personnel le départ d'un nombre significatif de salariés. Cela semble même souvent se faire au mépris de la loi, générant un nombre incroyable d'affaires judiciaires et de condamnations, et même un retrait d'agrément. Il utilise quand cela semble pertinent un faux-nez associatif, l'Amapa transformée en une simple marque commerciale.

- AGDUC -> Association locale autour de la dialyse. A étudier, rencontrer avant de réfléchir à un montage en coopérative avec eux. Le secteur de la dialyse, hélas, fait parfois de l'argent sur le dos de la sécu et le sort de ses associations en leur faisant payer un loyer... lucratif via une petite société immobilière qui possède les murs (2). Ca vous rappelle quelque chose ?

Avec une dizaine de candidats à la reprise, Adréa peut aussi arrêter de parler de la non-viabilité de notre hôpital !

POURQUOI NOTRE PROJET DE COOPERATIVE DERANGE ? POURQUOI L'ECARTER... VITE !?

- LE MONDE DES MUTUELLES NE VEUT PAS DES COOPERATIVES DE SANTE. Cette nouvelle voie pour notre santé pourrait faire ses preuves en termes de pérennité économique et de qualité de soins...
- Ils ne souhaitent PAS nous donner ACCES AUX DONNEES DE GESTION du dossier de vente.
- Notre synergie actuelle est trop forte. C'est un obstacle à leurs obscurs desseins. Il faut la casser. Vite.

Pourtant, notre projet de coopérative assure que notre outil économique soit au service de la santé. Elle a proposé un prix cohérent et non spéculatif assisté par l'URSCOP et le cabinet d'audit financier, mondialement connu, PWC. Sa collégialité (usagers, salariés, collectivités locales – toutes nous soutiennent !) est un gage de sécurité et de pérennité et non de chaos. Qui mieux que les équipes salariées peuvent parler de leur travail ? Parmi ses nombreux partenaires et soutiens, on peut citer Unicancer, CNRS, INSERM, CHU, EFS... et même une mutuelle locale, Mutalia.

Entre la médecine privée à but lucratif et le CHU en crise, nous représentons l'avenir d'un service public de proximité, de qualité, géré démocratiquement, avec et pour les usagers. C'est ce projet que nous voulons et c'est cela qui les dérange.

LE JEU EST PIPE

Brothier, le président d'Adréa a choisi depuis le début le privé lucratif (3). Les nouvelles dates du calendrier pour les repreneurs, grand oral le 19 mars, dépôts des offres finalisées le 10 avril, ne prouvent-elles pas, une fois encore, que seuls peuvent y répondre ceux ayant eu accès au dossier complet bien avant ?

NOS LEVIERS POUR GAGNER

Nous utiliserons tous les outils juridiques à notre disposition pour contrecarrer les plans d'Adréa.

- CASSER LA VENTE si nécessaire pour NON RESPECT DES STATUTS du GHM et du CODE DE LA MUTUALITE dans le cadre des décisions prises.
- ATTAQUER ADREA ET LA SCIMI dans le cadre d'un recours collectif pour mise en danger de la santé publique et abus de biens sociaux. Cette attaque est aussi un avertissement pour les futurs repreneurs.

Nous prouvons aussi, à travers ce suivi et contrôle des affaires de notre hôpital, notre capacité à faire partie des décisions le concernant. NOTRE DESIR DE COOPERATIVE EST PLUS VIF QUE JAMAIS !

Une chose qui fait consensus : ADREA EST INDESIRABLE SUR NOTRE TERRITOIRE. Ils peuvent dès maintenant quitter la gouvernance du GHM. Nous commencerons sous peu une campagne pour que tous les habitants et entreprises du bassin grenoblois, encore adhérentes à cette mutuelle, dénoncent leurs contrats. Une attaque directe au porte-monnaie devrait avoir un certain impact sur ces marchands de santé...

MOBILISATION LE MERCREDI 11 MARS

Notre prochain rendez-vous dans la rue est programmé mercredi prochain. Rassemblement à 15h devant la « boutique » Adréa, 32 avenue Félix Viallet. Fanfare, clowns et déguisements hosto...risés !

Intervention du DEPUTE FRANÇOIS RUFFIN à 15h30 pour préparer une question au gouvernement et au nouveau ministre de la Santé, Olivier Véran, ex-praticien et député grenoblois. Déambulation jusqu'au parvis de l'hôpital mutualiste, 115 rue d'Alembert. Arrivée à 17h pour goûter convivial entre usagers et salariés.

*Le collectif des Usagers de la MUT
usagers-CliniqueMutualiste@protonmail.com
<http://altervie.fr/mutualiste/>*

Contact Presse : Jean-Philippe Moutarde 06 63 08 50 82

- (1) <https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2018/12/29/groupe-sos-les-medias-commencent-a-regarder-derriere-la-belle-vitrine>
<https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2020/01/31/pièces-a-conviction-s-interesse-aux-pratiques-de-docte-gestio>
- (2) https://www.lemonde.fr/sciences/article/2019/04/02/dialyse-il-faut-mettre-fin-a-ce-scandale-sanitaire-et-financier_5444491_1650684.html
- (3) La Tribune Septembre 2019 "Le président d'Adréa Mutuelle (...) a demandé à participer à un CA où il a annoncé aux membres du conseil, aux côtés de son directeur financier, qu'il avait trouvé un acheteur privé lucratif et que tout pourrait être finalisé d'ici fin 2020"